

Compte Rendu Comité Régional d'Ile de France Tir à l'Arc

Présents :

Christian HEZELY, Patrick JEAN, Patrick LEMESLE, Philippe LETARTRE, André PRIEUR.

Absents excusés :

Guillaume DUBORPER (CTSR), Marc DEFOOR,

Horaires de la réunion.

Heure de convocation : 20h30
Heure d'ouverture : 20h31
Heure de fin : 23h00

Approuvé le : 30/11/2004.

Transmis courrier le : 06/12/2004.

Transmis Internet le : 06/12/2004.

Ouverture de la séance par le Président. A 20h30.

Ordre du jour.

AG date
Statuts

AG date :

La fédération ayant déplacé la date de son assemblée générale, nous oblige à restructurer notre calendrier.

Une réunion du comité directeur est rajoutée à la date du 13 décembre 2004. L'ordre du jour sera unique et portera sur le changement des statuts.

Philippe LETARTRE à rendez vous avec l'expert comptable le 10 février. Il lui faudra 8 jours pour rendre son rapport.

La date proposée pour l'assemblée générale du comité régional est le 12 mars 2005.

Statuts :

Plusieurs points devront être clarifier, notamment les diverses représentations féminines, arbitre, et des 8 départements.

Chevilly Larue :

Chevilly Larue à inscrit une équipe homme en arc à poulies quelque jours avant la première épreuve elle ne peut pas présenter une équipe complète, le club de Chevilly Larue demande le remboursement.

Le dossier est transmis à la commission sportive qui étudiera la demande.

Règle des 3000 licenciés

Règle de présentation du nombre d'équipe en division nationale. Cette règle a été refusée pour les disciplines de parcours 3D et nature.

La région avait prévu 3 clubs. Cette clause est caduque.

Pour ne pas pénaliser le bureau fait la proposition suivante :

Pour la 1^{ère} équipe rien de changer, les frais, engagés seront remboursés jusqu'à hauteur de 400 € selon le règlement de la DR.

Les 2 et 3^{ème} qui ont fait leur qualification dans l'ordre du classement de la DR. Pour les deux équipes les frais engagés seront remboursés jusqu'à hauteur de 400 € selon le règlement de la DR.

Si les 2ème et 3ème dans le classement de la division régionale, qui n'auront pas fait la qualification, seront remboursés de leur droit d'inscriptions.

Ceci est valable pour les DR 3D et nature.

Questions diverses :

- Quota des sélectionnés aux championnats régionaux. Une lettre sera envoyée aux clubs pour la validation de la participation.
- Chennevières une première réunion du conseil de gestion a eu lieu.
- Guillaume DUBORPER fera un compte rendu des journées de détection au prochain comité directeur.
- Examens d'entraîneur de club quatre absents qui repasseront à la prochaine session.

Compte Rendu
Comité Régional d'Ile de France
Tir à l'Arc

- Une 2^{ème} formation d'entraîneur est envisagée.
- Stages jeunes à Corbeil et à Montdidier.
- Forum de l'entraînement le 12 décembre à MONTRY. Toute la journée.
- Monique sera présente au salon de l'éducation à la demande de la fédération et sur notre accord.
- Une équipe de garçon et une équipe fille participeront au championnat de France par équipe de ligue.
- Une subvention du conseil régional pour la formation des brevetés d'état.

Fin de la réunion à 23h00

Le secrétaire adjoint.

Le Président.

Patrick JEAN

Christian HEZELY